

# Compte rendu de la réunion municipale du 9 octobre relative au PLU

Présents pour le Hameau, Alain Toureille et Michel Zwank.

La salle était pleine et le conseil municipal en renfort de la société d'audit qui présentait le PLU.

Cette réunion a eu plusieurs mérites à l'avantage de la Mairie : pédagogie, communication, information, prises de contact entre les administrés et élus.

La population, en 30 ans a été multipliée par 3 et on arrive à plus de 6000 habitants répartis en 80 °/° de résidences dont 70°/° de propriétaires.

Nous avons compris que les projets municipaux étaient contraints d'une part, par l'augmentation de la population 2°/° l'an, soit 1600 habitants de plus dans les dix ans à venir avec ses besoins (circulation, communication, sécurité) et, d'autre part, un souci de préserver l'environnement et parc naturel dans le cadre des Lois en vigueur ( Grenelle 1 et 2 et la Loi ALUR en particulier). Que, mis à part ce qui était déjà lancé (locaux scolaires et sociaux), rien n'était franchement décidé, mais que les idées étaient bien dessinées : augmentation des parkings, piétonnisation du centre ville, élargissement et sécurisation des voies qui longent le Vallon des routes,

Début 2018, des "Commissions de quartier" devraient être saisies pour informations et étudier au plus près l'impact budgétaire d'éventuels projets...

Le Hameau de Valaury présenterait des "**capacités brutes**" importantes !? Il conviendrait d'interroger le Maire sur ce terme et ce qu'il sous entend.

## **Ce projet sera affiché en mairie à l'accueil**

Il parle notamment de:

- préserver le cadre paysager,
- améliorer les transports et la circulation
- reconquérir des terres agricoles
- réduire la pression des constructions

**et Valaury (dont le nom a été plusieurs fois mentionné) est considéré comme un espace fragile à préserver.**

Pour mémoire, dans notre site internet, le lien suivant, du menu "Urbanisation" présente, en violet, le potentiel d'extension **"pour le passage public à élargir ou créer"** (parkings, voies ?). En lisière d'un espace boisé à conserver et du massif classé du Coudon.

[http://www.ville-sollietoucas.fr/ftp/article/157/PLU\\_PLAN\\_DE\\_ZONAGE\\_Partie\\_EST.pdf](http://www.ville-sollietoucas.fr/ftp/article/157/PLU_PLAN_DE_ZONAGE_Partie_EST.pdf)

En réponse à une question de M. GOMBOLI sur les éoliennes (passage de 2000 camions), le Maire a précisé qu'il n'était pas informé du nombre de camions, que les camions passeraient par Signes, que le dit Projet était suspendu suite à une observation du Parc Naturel, que de 20 éoliennes on était passé à 7. Et que si les retombées sur Solliès-Toucas n'étaient pas évidentes il s'y opposerait (?).